

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 2 AOUT 1907.

**Rapport de la Commission des Affaires étrangères,
chargée d'examiner le Projet de Loi approuvant
la Convention pour la création d'un Institut interna-
tional d'agriculture, signée à Rome le 7 juin 1905.**

*(Voir les nos 104 et 161, session de 1906-1907, de la Chambre
des Représentants.)*

Présents : MM. BERGMANN, Président; le Baron DE VINCK DE WINNE-
ZEELE, DEVOS, PELTZER, VERBEKE, le Comte DE LIMBURG STIRUM,
Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Gouvernement belge a signé le 7 juin 1905, à Rome, avec les délégués de 41 différents États, une Convention pour la création d'un Institut international d'agriculture.

Cet Institut aura pour mission de rechercher et de faire connaître, dans le plus bref délai possible, des renseignements concernant l'agriculture et tout ce qui s'y rattache; il pourra, s'il y a lieu, présenter à l'approbation des gouvernements des mesures pour la protection des intérêts communs aux agriculteurs.

Créé sur l'initiative du roi d'Italie, cet Institut aura son existence propre, assurée par la dotation que le roi d'Italie lui a octroyée et par les cotisations des gouvernements qui ont adhéré à sa formation.

La création de cet Institut répond à une tendance générale de donner une base mondiale à la réglementation des questions d'intérêt général; ce mouvement a eu pour résultat pratique la fondation d'un ensemble d'institutions internationales.

(2)

Jusqu'ici l'agriculture, malgré son importance de premier ordre, était dépourvue d'un organe de cette nature; on ne pourrait contester les services que pourrait rendre à la solution des questions agricoles, auxquelles se rattachent les intérêts vitaux du monde entier, la possession de renseignements prompts et certains, eu égard surtout à l'étendue des relations auxquelles donne lieu l'alimentation publique.

Votre Commission des Affaires étrangères a l'honneur de vous proposer, Messieurs, à l'unanimité de ses membres présents, l'adoption de la Convention qui vous est soumise.

Le Rapporteur,
Comte DE LIMBURG STIRUM.

Le Président,
E. BERGMANN.